

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
06 août 2018**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 06 août 2018, à la salle des Loisirs de La Trinité-des-Monts, situé au 15, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Langis Proulx, maire-suppléant.

Sont présents:

Monsieur Benoit Ladrie
Madame Julie Lacroix-Danis
Monsieur Dave Côté
Madame Nicole Després

Formant quorum sous la présidence du maire-suppléant.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

6 personnes assistent à ladite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h05. Monsieur Langis Proulx, maire-suppléant, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence pour nos disparus.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution No 134-18

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE JUILLET 2018
Résolution No 135-18

Il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 09 juillet 2018 ainsi que l'extraordinaire du 17 juillet 2018. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

Madame Nadia Lavoie, secrétaire d'assemblé, mentionne que dû à des circonstances incontrôlables, les documents des comptes à payer ont été envoyés via le photocopieur et que seulement deux personnes ont reçus les dit documents. À partir de maintenant nous utiliserons une autre méthode d'envoi afin d'éviter tout contretemps.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 juillet 2018.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER
Résolution No 136-18

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 31 JUILLET 2018

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	3 350.30\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	380.00\$
Dépenses compressibles :	232 070.77\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Int.prêt Réseau d'égoût :	172.48\$
Int. sur emprunt temporaire :	330.40\$
Int. financement temporaire l'édifice mun. :	156.44\$
Paiement/ RCAP :	161.75\$
Remises Fédérales/Provinciales Juin 2018 :	7 707.82\$
Salaires des employés :	9 326.11\$
Total des dépenses pour juillet 2018 :	253 746.07\$

REVENUS AU 31 JUILLET 2018

Contribution des citoyens (Pots de fleurs) :	310.00\$
Frais de ménage pour Centre des Loisirs :	30.00\$
Financement temporaire l'édifice mun. :	198 758.78\$
Intérêts-arrière de taxes :	192.94\$
Mutation :	300.00\$
Permis :	190.00\$
Photocopies :	10.00\$
Remb. de à 50% des Loisirs pour le « Partage de la ressource en Loisirs»	453.63\$
Remb. de à 50% de la MRC pour le « Partage de la ressource en Loisirs»	215.34\$
Taxes foncières générales :	8 803.29\$
Total des revenus pour juillet 2018 :	209 263.98\$
Solde en banque au 31 juillet 2018 :	179 844.32\$
Solde en banque dans crédit variable :	0.00\$

PROPOSITION	D'HONORAIRE	PROFESSIONNELS	EN
ARCHITECTURE/SERVICE DURANT LA CONSTRUCTION (SURVEILLANCE DU CHANTIER)			

Résolution No 137-18

Attendu que selon le règlement no #234-18 concernant la Politique de gestion contractuelle;

Attendu que le montant de la présente offre de services fait en sorte de dépasser le total des contrats octroyés pour **goulet et lebel architectes** dépasse 25 000\$ avant taxe;

Attendu que la municipalité désire se prévaloir de cette option étant donné que la firme d'architectes est dans le dossier depuis le début et qu'il serait impensable de faire surveiller les travaux par une autre firme;

En conséquence, il est proposé par Benoit Ladrie, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte l'offre **d'honoraires professionnels en architecture** de l'entreprise **goulet et lebel architectes** pour le **service de surveillance du chantier durant la construction**, au montant de vingt-trois mille dollars (23 000\$) avant taxes. Les frais sont déjà calculés dans le montage financier.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues dans le mois.

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION NO #128-18 (ACHAT ET INSTALLATION
D'AMEUBLEMENT DE LA CUISINE DU CENTRE DES LOISIRS)

Résolution No 138-18

Il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, annule la **résolution No #128-18** comportant sur l'acceptation de la soumission de quinze mille six cents dollars (15 600\$) avant taxes pour l'achat et l'installation d'ameublement de la cuisine du Centre des Loisirs. La raison est que la lettre de promesse de subvention n'étant pas arrivé et de plus le programme MADA a changé de nom pour PriMADA.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h18 à 19h20.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Langis Proulx, maire-suppléant, donne lecture du rapport des activités mensuelles de monsieur Yves Detroz, maire, et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de la correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h32 à 19h51.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 139-18

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Julie Lacroix-Danis que la séance soit levée. Il est 19h56.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018

.....
Langis Proulx, Maire-suppléant

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.